Pour une économie durable de la mer

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Mai 2019

ABSTRACT

CESER RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Préambule

Le CESER a adopté le 4 avril 2019, le rapport présenté par la Section Veille et prospective « Pour une économie durable de la mer en Nouvelle-Aquitaine ».

Ce rapport répond à une saisine du Préfet de région et du Président du Conseil régional, co-présidents du Comité d'Orientation et de Suivi de l'Observatoire des Mutations Économiques de Nouvelle-Aquitaine (COSOMÉNA), sur « *l'état des lieux et les perspectives de développement des différents secteurs en lien avec l'économie de la mer dans notre région* ».

La fusion des ex-régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes au 1er janvier 2016, a en effet donné naissance à une région dotée d'une côte de plus de 700 km (970 km en incluant les îles). Il est apparu nécessaire d'affirmer l'identité maritime de la Nouvelle-Aquitaine en partageant une définition commune de l'économie de la mer, en synthétisant la multitude d'études existantes sur le sujet, en réfléchissant à la diversification de l'économie maritime régionale et aux modes d'organisation adaptés à la gestion des intérêts contradictoires et à la cohabitation des activités. Comment susciter l'émergence de nouvelles filières à côté des filières traditionnelles ? Comment préserver les ressources marines tout en maintenant les activités économiques de pêche, de loisirs, de transport maritime… ?

La Section Veille et prospective invite à ne pas se limiter à « la croissance bleue », concept trop réducteur d'une seule vision marchande des activités maritimes. La définition de l'économie de la mer doit s'envisager dans un cadre plus large de définition de la valeur globale de la mer, car ses principales richesses sont d'abord d'ordre culturel et écologique. Après une clarification des contours de l'économie de la mer en Nouvelle-Aquitaine, la Section Veille et prospective s'est intéressée à sept grands défis pour le futur, avant de s'interroger sur les conditions nécessaires à une utilisation durable de la mer à travers trois enjeux : la préservation, la connaissance, la gouvernance.

Ce document est un condensé du rapport dont la version intégrale est accessible sur le site du CESER **www.ceser-nouvelle-aquitaine.fr** ou en version éditée sur simple demande à **contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr**

L'Océan, avenir de l'humanité

La mer domine notre planète, la Terre est bleue. Elle couvre près de **72 %** de sa surface et influe de multiples façons sur notre existence. L'océan est le **1er puit de carbone** à notre disposition, il absorbe **90 % de l'excès de chaleur** dû aux gaz à effet de serre et **25 % du CO^2** que nous émettons. Il fournit aussi l'eau de pluie et la moitié de l'oxygène de l'atmosphère ; il équilibre le climat.

La mer est de plus en plus considérée comme un élément essentiel à la prospérité et au bien-être de l'humanité, voire comme une réponse aux défis de demain : alimentation, changement climatique, production d'énergie, approvisionnement en ressources naturelles, loisirs, transports… C'est à la fois une ressource en grande partie inexplorée et un capital déjà mis en danger par l'impact des activités humaines. L'exploitation de ce milieu et de ses ressources met en péril la base même sur laquelle repose une grande partie de ses avantages.

La mer peut-elle nous permettre de relever ces défis, en Nouvelle-Aquitaine, avec quelles limites et sous quelles conditions ?

La Nouvelle-Aquitaine dispose d'un riche patrimoine naturel maritime et côtier. Néanmoins, la prise en compte de la dimension maritime du territoire néo-aquitain a été tardive, contrairement à d'autres régions. La mer y représente un peu une « nouvelle frontière ».

Les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire régional au regard de l'économie de la mer (synthèse)

ATOUTS	FAIBLESSES
→ Un patrimoine naturel riche et varié → Le dynamisme de certaines filières liées à la mer (tourisme, industries navales et nautiques, glisse, pêche et aquaculture…) → Un dynamisme économique régional général	→ Une économie maritime régionale trop dépendante du tourisme → Des disparités sociales et territoriales → Un littoral particulièrement exposé aux aléas et pollutions → Une gouvernance éclatée dans les faits, associant peu le citoyen
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
→ Les prévisions de développement de l'économie maritime → Des possibilités de coopérations → Une impulsion politique récente → Des initiatives positives face aux contraintes et aux menaces → Une configuration en théorie favorable en termes de gouvernance	→ Des prévisions alarmantes sur le plan climatique et environnemental → Une urbanisation croissante du littoral et une altération de la qualité de vie → Des difficultés de recrutement, le risque de l'inadéquation des nouveaux besoins d'emplois avec les formations

L'économie de la mer

Il n'existe pas de définition partagée de « l'économie de la mer » à l'échelle régionale, nationale ou internationale. Son périmètre évolue en fonction des objectifs des études menées et des contextes territoriaux. L'économie de la mer ne se limite pas aux activités marines, mais englobe l'ensemble des activités en lien avec la mer. Le CESER propose de dépasser une seule vision marchande des activités maritimes et d'intégrer pleinement les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance.

L'économie maritime représente en Nouvelle-Aquitaine plus de 50 000 emplois directs ; elle est largement représentée par le tourisme littoral, qui concerne plus de 60 % des emplois maritimes régionaux, devant la filière des produits de la mer, celles de la construction-réparation et du transport maritime et fluvial.

Chiffres-clés*

1ère région touristique de la façade atlantique, **80 millions** de nuitées par an

1ère région européenne de la glisse **100 000** surfers l'été

1er port de plaisance français, La Rochelle

21 aires marines protégées dont **2** Parcs Naturels Marins

39 zones Natura 2000

1 700 MW de potentiel pour les énergies marines renouvelables

ENSEIGNEMENT

4 pôles universitaires

4 lycées maritimes et aquacoles

1 centre de Formation et Promotion Professionnelle Agricole (CFPPA)

CONCHYLICULTURE

1er centre français de production et d'expédition d'huîtres

1er centre français de captage de naissains

40 % de la production nationale d'huîtres

25 % de la production nationale de moules

300 millions d'€ de CA pour la filière

EMPLOI

51 000 emplois maritimes

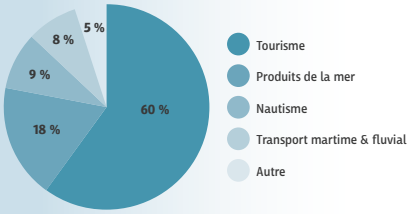

5 400 marins, **5** criées

PORTS

33 ports de plaisance

7 principaux ports de pêche

4 ports de commerce

3 stations côtières IFREMER

19 millions de tonnes de marchandises traitées dans les ports de la région

53 escales de paquebots enregistrées à Bordeaux et **39** à La Rochelle

87,9 millions d'€ de CA réalisés par les halles à marée

700 millions d'€ de CA pour la filière nautique

140 756 navires de plaisance

* Sources : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine - DIRM Sud-Atlantique

LES FILIÈRES RETENUES DANS LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE NOUVELLE-AQUITAINE

6 Filières traditionnelles	5 Filières émergentes
• PÊCHE ET AQUACULTURE	• ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES
• INDUSTRIES NAUTIQUES ET NAVALES	• RESSOURCES BIOLOGIQUES MARINES
• GLISSE	• BIOTECHNOLOGIES MARINES
• TOURISME LITTORAL	• EXPLORATION DES GRANDS FONDS MARINS
• PORTS ET INFRASTRUCTURES PORTUAIRES	• PLATEFORMES OFFSHORE MULTI-USAGES
• PROTECTION ET SURVEILLANCE DU LITTORAL	

La mer, une réponse aux défis de demain en Nouvelle-Aquitaine ?

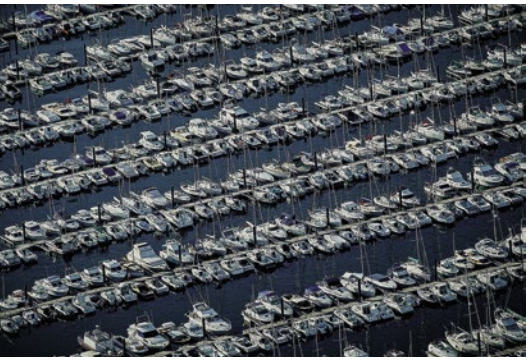

Comment la mer pourra-t-elle ou non répondre à 7 grands défis qui se poseront dans le futur : créer des emplois durables, se nourrir, se soigner, produire de l'énergie, habiter, se divertir, échanger ?

En bref…

Certaines filières bien implantées en Nouvelle-Aquitaine (construction nautique, tourisme) devraient continuer leur progression au cours des prochaines années, soulevant des questions en termes social et environnemental. Les filières émergentes (biotechnologies, énergies marines renouvelables) auront quant à elles besoin de temps pour se développer et créer des emplois, avec un potentiel assez faible à court terme, notamment pour les énergies marines, compte tenu de contraintes géographiques fortes (profil des côtes régionales).

Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer en matière d'accompagnement des activités vers des pratiques plus durables ainsi que d'aide à l'émergence de nouvelles activités. Cela passe par un soutien financier, mais aussi par l'aide à la mise en réseau, à la structuration d'écosystèmes, à la visibilité des projets. Cet accompagnement doit intégrer des critères sociaux et environnementaux exigeants.
Il existe également un enjeu très fort dans la région en matière de préservation du littoral, particulièrement exposé aux aléas et risques de submersion et soumis à des pressions importantes du fait de la concentration des populations et des activités sur la côte. L'État et la Région ont tous deux un rôle essentiel à jouer, en matière de contrôle et de planification. La régulation de l'artificialisation des sols et de l'activité touristique est notamment indispensable.

Au-delà des pressions exercées sur le littoral, il apparaît que les écosystèmes marins et côtiers sont très fortement impactés par les activités humaines. Au regard des risques d'effondrement écologique et des nombreuses dégradations d'ores et déjà observées, une protection environnementale volontariste est le préalable à une utilisation raisonnée des ressources naturelles.

LA MER, POUR DES EMPLOIS DURABLES ?

Aujourd'hui	Demain
La Nouvelle-Aquitaine est assez peu « maritimo-dépendante » en termes d'emplois. Elle compte environ 50 000 emplois (ETP) en lien avec l'économie maritime ce qui représente 6,5 % de l'économie maritime française. Le tourisme littoral est le premier secteur d'activité maritime, devant la filière des produits de la mer, celle de la construction-réparation et celle du transport maritime et fluvial.	Les filières traditionnelles de la construction nautique et du tourisme littoral devraient poursuivre leur développement ; les perspectives sont plus timides pour les activités de pêche et d'aquaculture dans la région. Les filières émergentes des biotechnologies et des énergies marines renouvelables ont un potentiel relativement limité à court terme, plus prometteur à moyen terme.

Les défis

La dégradation en cours des océans conduira inexorablement à l'affaiblissement des activités économiques qui y sont liées et à la détérioration des conditions de vie, si aucune action volontariste n'est conduite pour la réduire. Il est essentiel d'anticiper, de prévenir et de lutter contre la dégradation écologique.
Accompagner l'émergence de nouvelles activités et la transition des métiers traditionnels constitue un enjeu majeur.

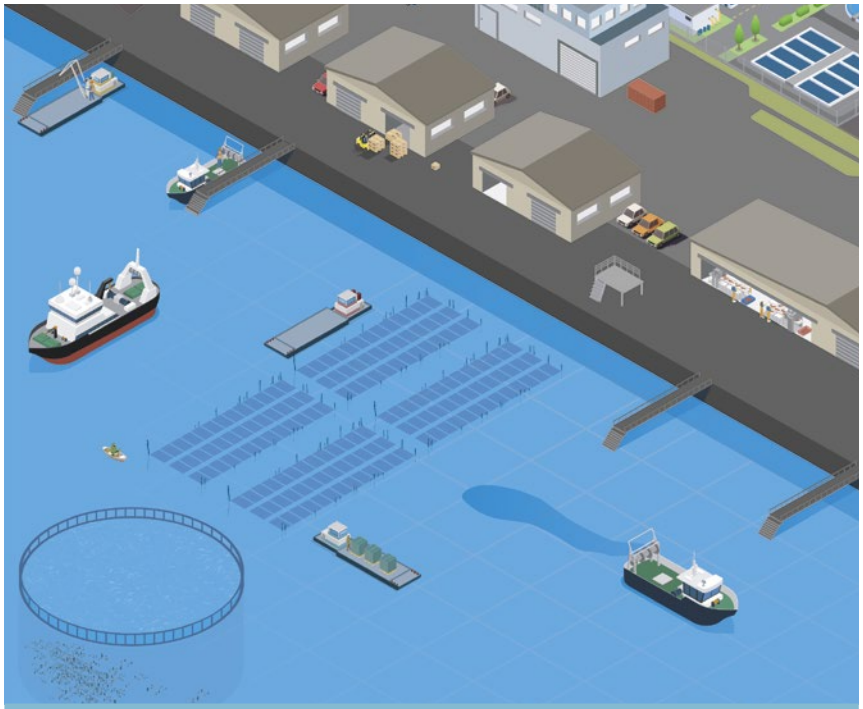

LA MER, POUR NOURRIR ?

Aujourd'hui	Demain
La Nouvelle-Aquitaine est une région majeure en termes de pêche et d'aquaculture (1ère région conchylicole d'Europe). Le secteur des produits de la mer est le 2ème employeur de l'économie maritime après le tourisme littoral.	Les caractéristiques physiques du territoire ne semblent pas favorables à l'essor de l'aquaculture en Nouvelle-Aquitaine, hormis pour la conchyliculture et l'aquaculture terrestre. L'activité de pêche se maintient grâce à une gestion assez efficace des stocks. Les activités en mer sont conditionnées par le maintien du bon état des eaux littorales et des milieux marins.

Les défis

La transition vers des pratiques plus respectueuses des écosystèmes engagée au cours des dernières années doit être poursuivie et confirmée (développement de démarches d'économie circulaire et de circuits courts, réduction des impacts sur les milieux, gestion raisonnée des stocks…). L'attractivité des métiers et la structuration de la filière à l'échelle régionale (relocalisation de certaines activités) sont également des enjeux importants pour le territoire.

LA MER, POUR SE SOIGNER ?

Aujourd'hui	Demain
L'Océan joue un rôle crucial pour la santé humaine, par les bénéfices procurés par les écosystèmes et les ressources utiles fournies à la recherche médicale. De nombreuses applications en lien avec la santé humaine sont développées grâce à la recherche en biotechnologies bleues, à la démarche biomimétique et à l'exploration des grands fonds marins.	La région dispose d'un potentiel important en la matière, mais connaît un certain retard, notamment dans la recherche en biotechnologies. Les laboratoires et entreprises de la région s'engagent peu à peu dans ce secteur.

Les défis

Ces activités doivent être soutenues par un renforcement des moyens alloués à la recherche, une aide à la mise en réseau des acteurs et un soutien à la visibilité des projets. Une implication forte des pouvoirs publics est nécessaire en matière d'orientation des recherches et de sensibilisation à la préservation des milieux marins.
Se soigner par l'Océan suppose d'abord de prendre soin de l'Océan, en assurant la protection des ressources et des services océaniques.

LA MER, POUR L'ÉNERGIE ?

Aujourd'hui

Les énergies marines jouent un rôle de locomotive ou de vitrine de la politique « croissance bleue ». La période 2008-2013 a marqué l'essor du secteur de ces énergies en France, et un objectif de couvrir au moins 23 % de la consommation d'énergie finale via les énergies renouvelables d'ici à 2020 a été fixé.
Il existe toutefois un décalage important entre ces projections ambitieuses et le contexte actuel. La Nouvelle-Aquitaine compte très peu d'emplois en matière d'énergies marines renouvelables, au regard des autres régions de la façade atlantique.

Demain

Les perspectives apparaissent limitées à court terme en Nouvelle-Aquitaine, pour des raisons techniques (certaines filières ne sont pas assez matures) et géographiques (les côtes régionales ne sont pas adaptées à toutes les techniques). Cette situation est aggravée par le contexte national. À moyen ou long terme, certains obstacles techniques, économiques ou réglementaires pourraient être levés, en particulier s'il y a un réel volontarisme politique.

Les défis

Il est nécessaire de soutenir la recherche et développement et de structurer un écosystème régional des énergies marines renouvelables. Il est également indispensable d'engager des coopérations territoriales avec les régions voisines et de mettre à profit les compétences régionales en matière de matériaux ou de déconstruction, par exemple. Enfin, il convient de poursuivre le développement et l'expérimentation de techniques d'énergies marines renouvelables moins impactantes pour l'environnement.

LA MER, POUR Y VIVRE ?

Aujourd'hui

La façade sud-atlantique est particulièrement exposée à des risques naturels spécifiques au littoral (érosion côtière, submersion marine, inondations). À cela s'ajoutent des problèmes importants du fait de la concentration des populations et des activités sur la côte.

Demain

Les prévisions de croissance démographique (augmentation forte, rapide et continue des « riverains de la mer ») et les projections d'élévation du niveau des océans remettent en cause la pérennité du modèle d'urbanisation actuel.

Les défis

Il est essentiel d'anticiper le recul du trait de côte et la montée des eaux en développant des politiques d'urbanisme adaptées et responsables : en interdisant la construction sur les zones à risques, en préservant les zones humides, en incitant et en accompagnant la relocalisation de populations et d'activités…
L'État et la Région ont tous deux un rôle essentiel à jouer, en matière de contrôle et de planification. La construction d'une stratégie régionale ambitieuse devrait passer par l'adoption d'un SRADDET* intégrant les questions maritimes et littorales et décliné par les territoires concernés.

* Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

LA MER, POUR LES LOISIRS ET LE PLAISIR ?

Aujourd'hui	Demain
Le tourisme littoral est particulièrement développé dans la région, prisée pour ses plages, ses zones protégées et ses activités nautiques (glisse). Cette attractivité forte se traduit par des pressions importantes (artificialisation, logement, mobilité…)	Le fort attrait des territoires littoraux et l'aggravation des pressions posent des problèmes majeurs qu'il convient de prendre en charge en repensant la politique touristique.

Les défis

Il est nécessaire de diversifier l'offre touristique et de réguler l'activité afin de limiter les impacts sur les milieux et sur la qualité de vie. La croissance quantitative de la fréquentation ne doit pas être l'objectif ultime de la politique touristique.

LA MER, POUR TRANSPORTER ?

Aujourd'hui	Demain
Le transport de marchandises et de personnes est relativement limité sur la côte régionale. La plaisance est quant à elle développée et génère une activité importante de construction nautique et d'accueil de bateaux.	La transition vers les ports et les bateaux du futur est engagée. La réduction des impacts sur les milieux doit être au cœur de cette évolution.

Les défis

L'extension des infrastructures portuaires se heurte à la problématique foncière et illustre la nécessité d'organiser la cohabitation des activités sur le littoral. Structurer une filière de déconstruction à l'échelle régionale et travailler sur l'attractivité des métiers de la construction nautique et navale, constituent également des défis majeurs.

Engager la transition vers de nouveaux modèles de développement

Le CESER propose d'engager une transition vers de nouveaux modèles de développement. Ce processus doit débuter par un temps politique majeur, **des états généraux de la mer en région**, et s'inscrire dans une démarche plus large d'**innovation sociale** indispensable à la réinvention du modèle.
Cette transition devra s'appuyer sur trois piliers :

Une « économie écologique » pour préserver : L'OBJECTIF

La préservation des milieux marins est la condition *sine qua non* pour préserver la santé humaine et assurer la poursuite des activités maritimes. Le renforcement de la protection des espaces littoraux et marins (aires marines protégées) doit aller de pair avec une mutation des modèles de développement des activités maritimes (régulation de l'exploitation, limitation des extractions, économie circulaire…), et plus largement, des activités humaines.

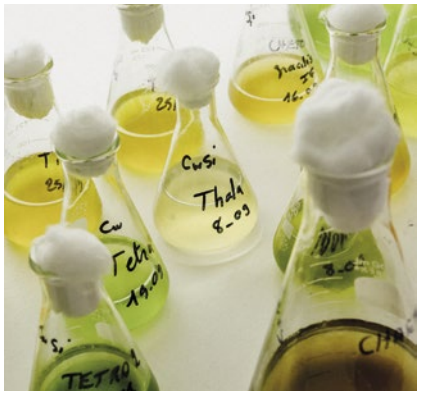

Une « économie de la connaissance » pour connaître et comprendre : LE MOYEN

Pour favoriser la préservation du milieu marin, il est nécessaire de mieux comprendre le fonctionnement de l'écosystème marin, ses interactions avec les activités humaines pour identifier les leviers d'action à mettre en œuvre. Il convient d'investir dans la recherche, d'impulser des projets répondant à des besoins régionaux, de faciliter le travail transdisciplinaire, ou encore d'organiser la confrontation de points de vue. Il est également essentiel d'accélérer la prise de conscience citoyenne vis-à-vis des pressions qui s'exercent sur la mer et de renforcer la conscience de l'identité maritime de la région.

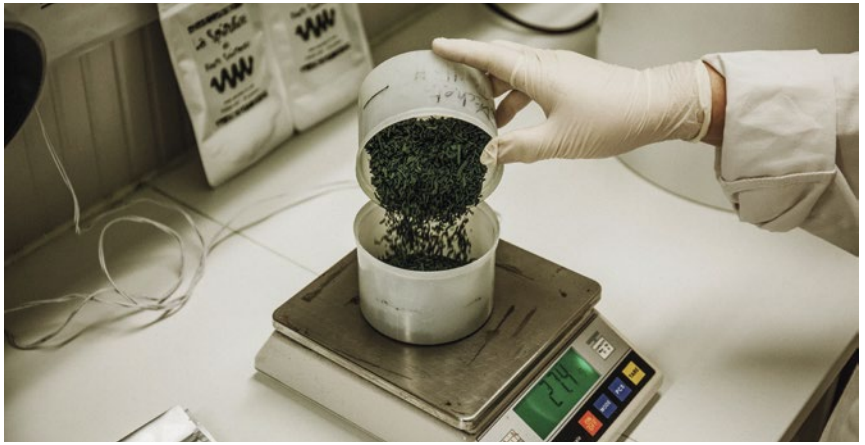

Une « économie de la coopération » pour organiser : LA MÉTHODE

La façon dont sont régulés les espaces maritimes conditionne les activités qui y sont autorisées et déployées. Or, la gouvernance des océans est aujourd'hui très fragmentée. Il est essentiel de renforcer la complémentarité des différentes échelles de responsabilités et de développer la coopération interrégionale et transfrontalière. Une gouvernance régionale plus ouverte associant l'échelon local et le citoyen est à construire. Il convient de stimuler la coopération au sens large, de libérer les initiatives et de favoriser les expérimentations.

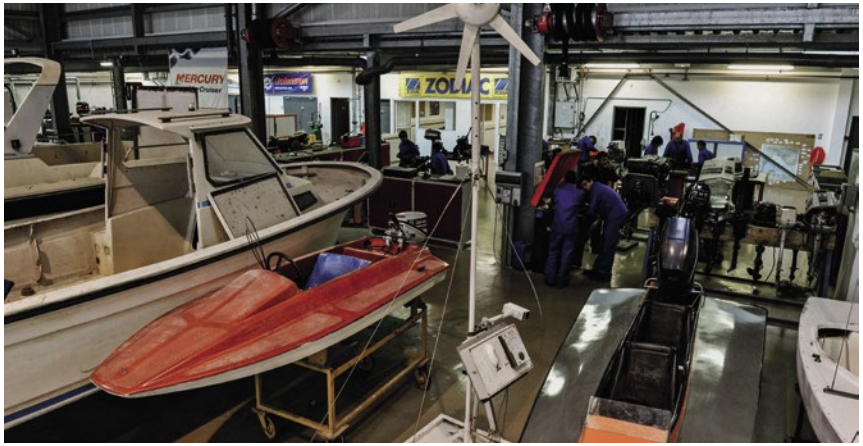

Économiser la mer : les 7 recommandations du CESER

1 / Une approche de l'économie de la mer qui s'appuie sur l'impératif de préservation

La mer ne doit pas être appréhendée uniquement comme un levier de croissance. Au regard des nombreuses dégradations d'ores et déjà observées, nous ne pouvons plus faire l'économie d'une protection environnementale majeure, assurant une utilisation raisonnée des ressources naturelles.

Des pistes :

→ *Expérimenter et évaluer l'extension quantitative et qualitative des aires marines protégées.*

→ *Soutenir les initiatives allant dans le sens d'une réduction des pollutions, porter à connaissance et développer les pratiques vertueuses.*

2 Un aménagement durable des espaces littoraux

Il est essentiel de travailler à la préservation de l'existant et à l'aménagement durable du territoire, par le développement de stratégies foncières de long terme, l'anticipation des évolutions démographiques et climatiques dans les documents de planification, l'approfondissement de la connaissance des risques littoraux, l'évaluation des conséquences du changement climatique, la préservation dans la durée des espaces naturels et des espaces exploités par les activités primaires.

Des pistes :

→ *Attirer l'habitat vers l'intérieur des terres, désengorger les espaces littoraux ; cela implique d'adapter la politique de mobilité et de travailler sur la localisation des activités économiques.*

→ *Accompagner la relocalisation en hinterland de certaines activités ne nécessitant pas une position littorale.*

→ *Faciliter la cohabitation des activités en développant des stratégies d'accueil et en identifiant des priorités d'aménagement.*

→ *Gérer l'attractivité grandissante du territoire, en limitant la densification, en régulant les locations saisonnières, en intégrant des exigences sociales et environnementales fortes dans les critères d'intervention publique en matière d'accompagnement des opérateurs du tourisme littoral…*

→ *Intégrer les questions maritimes et littorales dans le SRADDET et les décliner dans les territoires concernés.*

3 Un soutien actif à l'adaptation et à l'émergence des activités maritimes

Il est essentiel d'accompagner la transition des métiers traditionnels et l'émergence des activités nouvelles en tenant compte de l'impératif d'utilisation raisonnée des ressources.

Des pistes concernant les filières traditionnelles, pêche, construction nautique et navale, activités portuaires…

→ *Intégrer des exigences sociales et environnementales fortes dans les critères d'intervention publique.*

→ *Limiter les extractions de granulats marins, en partenariat avec la filière BTP, en parallèle d'un renforcement des démarches d'économie circulaire dans la construction.*

→ *Créer une filière d'excellence du démantèlement ferroviaire, aérien et naval.*

→ *Engager une démarche de relocalisation des activités générant la création de valeur ajoutée (exemple de la filière pêche-aquaculture).*

→ *Inciter à une démarche interconsulaire autour de l'économie de la mer (chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture, chambres de métiers et de l'artisanat), associant les comités des pêches et les comités conchylicoles existants.*

→ *Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) territoriale.*

Des pistes concernant les filières émergentes :

→ *Soutenir la recherche fondamentale et appliquée, dans une logique de connaissance et d'investissement à long terme.*

→ *Constituer à l'échelle régionale, un véritable pôle pour faciliter la mise en réseau des acteurs, la diffusion des connaissances, la coordination de projets partenariaux sur des enjeux prioritaires pour le territoire.*

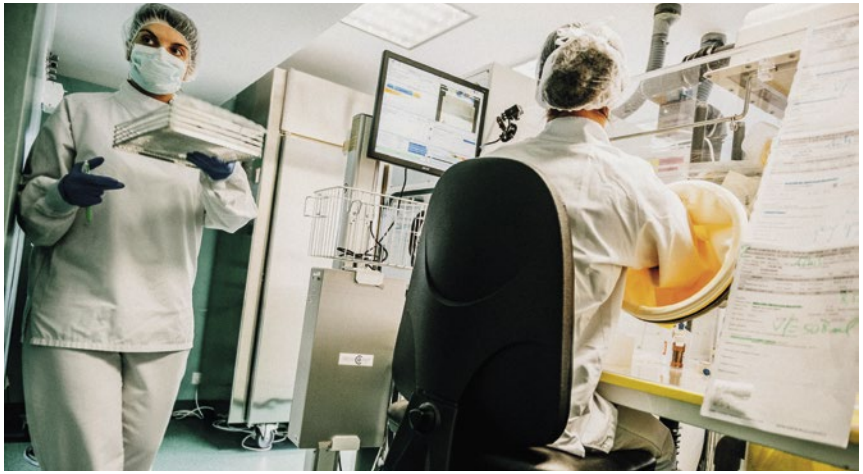

4 Le développement des coopérations

La coopération territoriale autour de l'économie de la mer doit être renforcée.

Des pistes :

→ *Coopérer avec les régions de la façade atlantique (en France comme à l'étranger, notamment dans le cadre de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine - Euskadi - Navarre).*

→ *Organiser un partage d'expériences des régions maritimes françaises sur les outils de gouvernance en s'inspirant de l'expérience des assemblées régionales de la mer en Bretagne et en Pays de la Loire.*

5 Une politique plus volontariste et une gouvernance plus participative

La politique régionale actuelle n'est pas à la hauteur des enjeux liés à la mer, un volontarisme plus important doit être démontré sur ce sujet en construisant une véritable stratégie régionale et en donnant des moyens pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Des pistes :

→ *Construire une stratégie en associant largement les parties prenantes (acteurs publics et privés) et en donnant une place à l'échelon local et au citoyen.*

→ *Organiser des états généraux régionaux de la mer, dans le cadre d'une démarche d'innovation sociale qui devra s'inscrire dans la durée.*

6 Une prise de conscience de la maritimité de la région

Il est essentiel de développer la valeur culturelle de la mer et l'imaginaire qu'elle véhicule. Cela passe notamment par une sensibilisation des publics et la construction d'une identité maritime régionale.

Des pistes :

→ *Développer l'éducation à l'Océan : déploiement des aires marines éducatives, développement des classes de mer, multiplication de visites de terrain…*

→ *Constituer un répertoire des connaissances historiques par rapport à la gestion des risques et une démarche sur la transmission intergénérationnelle autour de la question maritime.*

→ *Valoriser l'identité maritime de la région, par le biais d'une exposition (ou d'une plateforme) permettant de donner à voir les éléments en lien avec la mer qui ont façonné notre histoire, notre économie, notre organisation territoriale.*

→ *Faire de l'année 2020 l'année régionale de la mer : organiser des évènements dans les établissements scolaires, valoriser les travaux universitaires, développer l'information et la médiation par le biais des centres de culture scientifique et technique…*

7 Une accélération de la transition

Le contexte environnemental impose de repenser les modalités d'intervention de la puissance publique et d'accélérer la transition vers de nouveaux modèles.

Des pistes :

→ *Engager une démarche d'innovation sociale autour de la question maritime pour imaginer de nouveaux processus, de nouvelles formes d'organisation collective, de nouvelles façons de mesurer les impacts…*

→ *Adapter les régimes d'aides régionales aux nouveaux enjeux afin de favoriser les expérimentations, notamment celles allant dans le sens d'un changement de modèle (modèle énergétique, modèle d'exploitation des ressources, modèle de gouvernance…).*

En conclusion

Alors que l'expression « croissance bleue » incite à adopter une vision marchande des activités maritimes, réductrice et inappropriée à l'impératif prioritaire de préservation des milieux marins, les principales richesses de la mer sont aussi d'ordre culturel et écologique. Culturel, car l'image de la mer contribue fortement à son attractivité, au phénomène de littoralisation, au développement d'activités telles que le tourisme ou la valorisation du patrimoine maritime. Écologique, car l'ensemble des activités repose sur la qualité des écosystèmes.

Le sens même à donner à un développement durable de l'économie de la mer s'inscrit donc dans cette nécessité de la préserver d'abord, pour pouvoir conforter sa valeur culturelle et écologique. Le respect de ces dimensions constitue la condition même d'un développement durable. C'est pourquoi une définition de l'économie de la mer ne peut s'envisager que dans un cadre plus large de définition de la valeur globale de la mer, en développant ses dimensions écologiques, culturelles et démocratiques.

En Nouvelle-Aquitaine notamment, la mer est un peu comme une « nouvelle frontière ». C'est un milieu différent, encore mal connu, qui constitue l'opportunité de voir les choses autrement et d'expérimenter des idées neuves. Pour cela, une démarche d'innovation sociale devra être engagée, afin d'imaginer de nouveaux modèles économiques et de nouvelles formes d'action collective.

© CESER Nouvelle-Aquitaine 2019
Design Graphique : Kymzo.Design
Photothèque Région Nouvelle-Aquitaine : Mathieu Anglada / Sabine Delcour / Francis Leroy
Jean-Sébastien Evrard, Sébastien Le Clézio, Günther Vicente, Gilbert Alban, Fotolia, Phovoir
Impression : Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Ceser Nouvelle-Aquitaine

ceser-nouvelle-aquitaine.fr

Site de Bordeaux
14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80

Site de Limoges
27 boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80

Site de Poitiers
15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77